



Attestation de publicité

Enquête publique portant sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Le maire Alexandre FAUGE certifie que l'arrêté prescrivant l'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Nances a été affiché en mairie de Nances à compter du lundi 9 septembre 2019, et pendant toute la durée de l'enquête qui s'est déroulée du mardi 29 octobre 2019 au mercredi 27 novembre 2019 inclus.

Le maire Alexandre FAUGE certifie que l'avis au public a été affiché en mairie de Nances, mis en ligne à l'adresse www.nances.fr à compter du jeudi 10 octobre 2019 et pendant toute la durée de l'enquête et a fait l'objet des insertions suivantes dans deux journaux diffusés dans le département :

- pour le 1er avis(15 jours avant le début de l'enquête):
 - dans le Dauphiné libéré, le jeudi 10 octobre 2019.
 - dans la Vie Nouvelle, le vendredi 11 octobre 2019.
- pour le rappel(dans les 8 premiers jours de l'enquête):
 - dans le Dauphiné libéré, le jeudi 31 octobre 2019.
 - dans la Vie Nouvelle, le vendredi 1^{er} novembre 2019.

Nances, le 28 novembre 2019.

Le maire,
Alexandre FAUGE

